

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00817 Numéro SIREN : 831 654 793 Nom ou dénomination : ROBINET FASHION GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2019 sous le numéro de dépôt 4214

Greffe du tribunal de commerce de Reims



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 08/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/4214

Déposant :

Nom/dénomination : ROBINET FASHION GROUP

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 831 654 793

N° gestion : 2017 B 00817

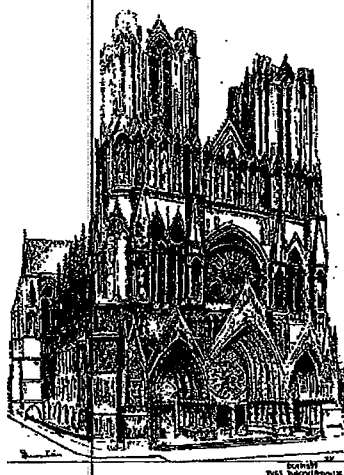


ROBINET FASHION GROUP

Société pas Actions Simplifiée au capital de 555 500 Euros
Siège social : 14, rue Condorcet
51100 REIMS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018



Laurent PATÉ

EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT JUDICIAIRE

INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, rue Buirette - 51100 REIMS
Téléphone : 03 26 84 97 57 - Télécopie : 03 26 84 97 58
cabinet.laurent.pate@wanadoo.fr



Laurent P A T E
EXPERT COMPTABLE
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT JUDICIAIRE
INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, Rue Buirette
51100 - REIMS
☎ 03 26 84 97 57

ROBINET FASHION GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 555 500 Euros
Siège social : 14, rue Condorcet
51100 REIMS

SIRET N° 831 654 793
Code NAF : 6420Z

RAPPORT **DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018



Laurent P A T E
EXPERT COMPTABLE
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT JUDICIAIRE
INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, Rue Buirette
51100 - REIMS
☎ 03 26 84 97 57

ROBINET FASHION GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 555 500 Euros
Siège social : 14, rue Condorcet
51100 REIMS

SIRET N° 831 654 793
Code NAF : 6420Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos statuts en date du 30 juin 2017, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société "ROBINET FASHION GROUP", tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- La justification de mes appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidence. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.



[Handwritten signature]

J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Mes travaux n'ont pas mis en évidence d'éléments nécessitant d'être porté à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à l'obligation de justification de mes appréciations

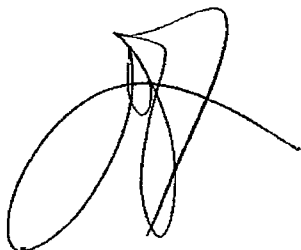
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Reims,
le 26 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
Laurent PATE



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ROBINET FASHION GROUP</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>14 Condorcet 51100 REIMS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>6</u>					
Numéro SIRET* <u>8 3 1 6 5 4 7 9 3 0 0 0 1 5</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	2 200	AC	661	1 538	
	Frais d'établissement *			AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		AO			
	Terrains			AQ			
	Constructions	AP		AS			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AU			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AW			
	Immobilisations en cours	AV		AY			
	Avances et acomptes	AX					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS		CT			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
	Autres participations	CU	565 500	CV		565 500	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	567 700	BK	661	567 038	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM			
		Matières premières, approvisionnements					
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	BX		BY			
		Clients et comptes rattachés (3)*					
		Autres créances (3)	BZ	91 479	CA		91 479
DIVERS	CB		CC				
	Capital souscrit et appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	CF		CG				
	CH		CI				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*						
	TOTAL (III)	CJ	91 479	CK		91 479	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecart de conversion actif*	(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	659 179	1A	661	658 518	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*							
Immobiliations :							
Stocks :							
Créances :							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ROBINET FASHION GROUP		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 555 500 ...)			DA	555 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(2 293)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	7 407	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	560 613	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 296	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	59 327	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 063	
	Dettes fiscales et sociales			DY	22 217	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	97 904		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	658 518		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	97 904	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 296	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ROBINET FASHION GROUP</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	766	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	120 720	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	113 312	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	7 407	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	716	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ROBINET FASHION GROUP										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Constitutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	2 200	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	565 500	8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV				
TOTAL IV				LQ	565 500	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	567 700	OH		OJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste								
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		DO	2 200	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		NG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		NIL		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agents, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MIR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		NZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH		NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		OW		OW	
		Autres participations			IO		OX		OY	565 500	OZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	565 500	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK		OL	567 700	OM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ROBINET FASHION GROUP

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ROBINET FASHION GROUP										Néant ☐ *			
CADRE A													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	221	EL	440	EM		EN	661			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH				
Terrains			PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG				
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO				
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT				
TOTAL III			QU		QV		QW		QX				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	221	ØP	440	ØQ		ØR	661			
CADRE B													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I	N9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6						
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4						
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7						
	Matériel de transport	U3	U9	V1	V2	V3	V5						
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3						
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			N0						
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ				
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations								SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS ROBINET FASHION GROUPNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TC	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	— incorporelles	6A	6B	6C	6D
		— corporelles	6E	6F	6G	6H
		— titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		— titres de participation	9U	9V	9W	9X
		— autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	— d'exploitation	UE	UF			
	— financières	UG	UH			
	— exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ROBINET FASHION GROUP				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO))		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VZ								
	DE L'ACTIF CIRCULANT	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
			Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 796	1 796					
Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
Divers			VP								
Groupe et associés (2)		VC	89 683	89 683							
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR									
Charges constatées d'avance		VS									
TOTAUX		VT	91 479	91 479	VV						
RENOIS		(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
		(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 296	2 296							
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 063	14 063							
Personnel et comptes rattachés		8C	5 684	5 684							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 120	8 120							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	107	107							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6 991	6 991							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 314	1 314							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	59 327	59 327							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	97 904	97 904	VZ						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ROBINET FASHION GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 658 518 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 407 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

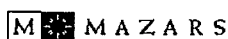
La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.



MAZARS

37 rue René Cessin
51430 Bezannes

Tél. 03.26.79.75.00

Voir rapport de l'expert comptable

12

Règles et méthodes comptables

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 660 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 200			2 200
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	2 200			2 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	565 500			565 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	565 500			565 500
ACTIF IMMOBILISE	567 700			567 700

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	221	440		661
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	221	440		661
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	221	440		661

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 555 500,00 euros décomposé en 55 550 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	55 550	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	55 550	10,00

Notes sur le bilan**Dettes**

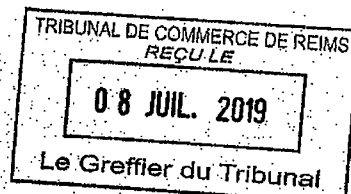
Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FNP	6 373
DETTES PROVISION	1 133
Charges sociales s/congés à payer	476
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 314
Total	9 296

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



Comptes annuels

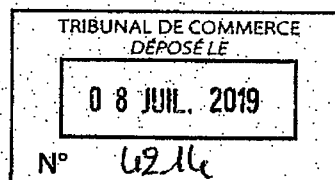
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ROBINET FASHION GROUP

14 Condorcet
51100 REIMS

APE : 6420Z -
Siret : 83165479300015

Pour copie certifiée conforme



MAZARS

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 rue René Cassin

51430 Bezannes

Tél : 03.26.79.75.00

Fax : 03.26.79.74.74

Courriel : reims@mazars.fr

Web : www.mazars.fr



 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	16
Autres informations	17

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	2 200	661	1 539	1 979
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	565 500		565 500	565 500
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	567 700	661	567 039	567 479
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	91 480		91 480	17 449
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				913
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	91 480		91 480	18 362
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	659 180	661	658 518	585 841
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

MAZARS

MAZARS

37 rue René Cassin
61430 Bezaunnes

Tél. 03.26.79.75.00

4

Voir rapport de l'expert comptable

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	555 500	555 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 294	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 407	-2 294
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	560 614	553 206
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 297	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	59 327	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 063	6 792
Dettes fiscales et sociales	22 218	15 843
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		10 000
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	97 905	32 635
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	658 518	585 841
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	97 905	32 635
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 297	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
	120 000	20 000
Chiffre d'affaires net	120 000	20 000
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	716	
Autres produits	4	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	120 720	20 000
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	10 499	5 924
Impôts, taxes et versements assimilés	1 351	208
Salaires et traitements	71 264	11 725
Charges sociales	28 521	4 152
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	440	221
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	17	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	112 091	22 230
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	8 629	-2 230
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	455	64
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	455	64
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-455	-64
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	8 173	-2 294

MAZARS

MAZARS

37 rue René Cassin
51430 Bezares

Tél. 03.26.79.75.00

6

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	766	
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VII)	120 720	20 000
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	113 313	22 294
BENEFICE OU PERTE	7 407	-2 294
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail Immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ROBINET FASHION GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 658 518 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 407 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

MAZARS

MAZARS

37 rue René Cassin
51430 Bezennes

Tél. 03.26.79.75.00

Voir rapport de l'expert comptable

10

Règles et méthodes comptables

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 660 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 200			2 200
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	2 200			2 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	565 500			565 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	565 500			565 500
ACTIF IMMOBILISE	567 700			567 700

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	221	440		661
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	221	440		661
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	221	440		661

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 555 500,00 euros décomposé en 55 550 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	55 550	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	55 550	10,00

Notes sur le bilan**Dettes****Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - FNP	6 373
DETTES PROVISION	1 133
Charges sociales s/congés à payer	476
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 314
Total	9 296

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

M MAZARS

MAZARS

37 rue René Cassin
51430 Bezançon

Tél. 03.26.79.75.00

Voir rapport de l'expert comptable

17



Robinet Fashion Group
Société par actions simplifiée au capital de 555 500 euros
Siège social : 14 rue Condorcet, 51100 REIMS
831 654 793 RCS REIMS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 7 407,34 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	7 407,34 euros
Absorption des pertes antérieures	-2 293,82 euros

Solde	5 113,52 euros
A la réserve légale	160,00 euros

Solde	4 953,52 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 4 953,52 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

